



DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION CLÔTURE

Coordonnées du requérant

et/ou propriétaire

Tél. : _____

Adresse des travaux :

Entrepreneur des travaux :

Coût des travaux : _____ \$ Date début des travaux projetés : _____

Date fin des travaux : _____

DESCRIPTION DE L'IMPLANTATION DE LA CLÔTURE :

Hauteur de la clôture _____ pi

Matériel utilisé _____

Couleur _____

Mitoyenne ou à l'intérieur des lignes de lot

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- Plan d'implantation illustrant la localisation de la clôture
- Certificat de localisation
- Paiement pour l'analyse et l'émission du permis de 25\$ (payable à la Trésorerie)

NORMES D'IMPLANTATION

Règl. 555, art. 6.5.7

- ▶ S'il y a lieu, faire localiser tous les câbles (Hydro-Québec, Bell et Vidéotron);
- ▶ La hauteur de la clôture ne doit pas excéder 2 mètres (6 pi 6 po);
- ▶ Si il n'y a pas d'entente écrite avec les propriétaires voisins, la clôture doit être située à l'intérieur des lignes de propriété;
- ▶ La clôture située dans la cour avant du côté latéral (terrain en coin) doit être localisée à l'intérieur des lignes de propriété;
- ▶ S'il y a lieu, s'assurer de libérer le drain arrière lot (75 cm de la ligne de propriété).

Je soussignée _____ (en lettres moulées) déclare que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts. Je m'engage à ce que le projet soit réalisé conformément aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter

Signature

Date

POUR EFFECTUER UNE PRÉ-DEMANDE DE PERMIS

Ce document dûment rempli en lettres moulées doit être acheminé par courriel à

jlafance@ville.candiac.qc.ca

ou par télécopieur au

450 444-6009

Sur réception, le service de Planification et Développement du territoire procédera à l'ouverture du dossier et communiquera avec vous pour un rendez-vous et émission du permis.